Aux Etats-Unis.

Le "New-York World" vient de publier une longue lettre de M. Andrew Carnegie, dans laquelle il expose ses vues sur la question des Philippines. Voici un extait de cette lettre:

"Vous me demandez quelles sont mes vues personnelles au sujet de l'avenir. Je vous répondrai que les hommes qui dirigent le parti républicain ne permettront pas au président MacKinley de continuer sa folie, son crime. Je crois qu'il a déjà été informé par ceux dont les avis ne peuvent être méconnus qu'il devait mettre fin à la politique qu'il a inaugurée et revenir aux traditions américaines. Le pays ne peut digérer les victoires sur des peuples qui se battent pour la défense de leurs droits et pour leur indépendance.

"En lisant entre les lignes on peut voir qu'il change maintenant de direction. S'il avait prescrit à Otis d'accorder à Aguinaldo la conférence que ce dernier a demandée avant l'ouverture des hostilités, tout ce qui est arrivé depuis n'aurait pas été nécessaire. Aujourd'hui, nous voyons sa commission employer tous les moyens pour conférer avec Aguinaldo. De plus, les membres de la commission ne s'arrêtent pas à une question de forme. Le général Otis, annonce-t-on, est décidé comme par le passé à pousser activement les opérations militaires, mais le président de la commission des Philippines, M. Schurman, est opposé à ce projet. Le contraste entre Otis et Dewey est significatif. Dewey annonce seulement ce qu'il a fait. Otis a plusieurs fois trompé le pays à propos de ce qu'il avait l'intention de faire. Son plan de campagne a été publié et on a fait beaucoup de tapage à ce sujet; il allait réduire l'ennemi. Jusqu'à présent, ses efforts dans ce but ont complètement échoué. Il a triomphé dans des escarmouches, comme tout le monde s'y attendait, mais il a perdu la campagne.

"La suppression des nouvelles de Manille, que notre président républicain fait appliquer rigoureusement. ne serait pas tolérée par les Anglais monarchistes. Une des dépêches supprimées de Manille, reçue par voie de Hong Kong, nous disait que le régiment du Nebraska était réduits à trois cents hommes et que les autres soldats au nombre de 160 étaient malades. Le moment approche où les opérations militaires devront cesser, et le président, cela ne fait pas de doute, est frappé de stupeur en constatant la gravité de la situation. Le président, dit-on, est décidé à convoquer une session extraordinaire du congrès, afin d'essayer mais vainement de s'affranchir de toute responsabilité.

"Mes prévisions sont que le président se retirera des Philippines et qu'il reviendra aux principes américains après avoir obtenu un semblant de protectorat qui sauvera les apparences et qui lui permettra de se présenter devant la convention républicaine après avoir réglé la question des Philippines et leur avoir fait, comme à Cuba, la même promesse d'indépendance. Le parti républicain triomphera alors aux élections présidentielles. Si le président sollicitait les suffrages des électeurs sans avoir terminé la guerre aux Philippines, et si la convention républicaine était libre d'agir, M. MacKinley ne serait probablement pas accepté comme candidat à la présidence. La responsabilité qui lui incomberait serait alors trop grande. Mais quand même il s'assurerait la candidature, l'élection serait une autre histoire. Si le parti démocratique abandonne la question du monnayage libre de l'argent et s'il met le peuple à même de choisir entre les principes de Washington et ceux de MacKinley, le résultat des élections ne sera pas douteux. Le parti républicain sera battu et il méritera de l'être.

"Voilà; vous m'avez amené à faire une prédiction, c'est dangereux! — Andrew Carnegie."

Le roi jardinier.

Léopold II a fixé la date du 22 avril pour la garden party qui a lieu chaque année au château de Lacken.

L'année dernière, quelques jours avant cette fête, le roi se promenait près des grilles du palais lorsqu'il fut abordé par deux dames qui, à cause de son costume négligé, le prirent pour le jardinier.

Elles lui demandèrent si elles pouvaient visiter le parc, ce qui leur fut accordé, et le roi luimême leur proposa de les accompagner. Sa Majesté apprit bientôt que les deux jeunes femmes étaient Américaines, et ces dernières ne se génèrent pas pour lui demander quelques détails sur le roi lui-même. Au détour d'une allée, Léopold se trouva face à face avec le comte d'Oultremont et lui dit qu'il avait pris la liberté de montrer le parc à ces dames. Pour reconnaître l'obligeance du jardinier, elles lui firent cadeau d'une pièce de 10 francs, en lui demandant si elles pourraient visiter le château.

—Hélas! non, dit le roi, mais, vendredi prochain, il y a garden party; adressez une lettre à Sa Majesté et vous recevrez peutêtre une invitation.

Elle ne se fit pas attendre et, lorsque les deux Américaines arrivèrent au château, elles faillirent s'évanouir en voyant que le jardinier des jours précédents n'était autre que le roi qui avait fait placer comme breloque, à la chaîne de sa montre, la petite pièce d'or. Inutile d'ajouter qu'elles reçurent l'accueil le plus gracieux.

Pauvre M. Bros!

Depuis quelque temps, M. Bros, propriétaire d'un café de la place Clichy, à Paris était taquiné par les mauvais tours que lui jouait un ami inconnu. Un jour, il avait reçu 3,000 bouteilles de bière avec la facture à payer, bien entendu. La semaine suivante on lui a envoyé une nourrice jolie et plantureuse, qui s'est retirée furieuse lorsqu'on lui a répondu que le cafetier n'avait pas besoin de ses services. Puis il a reçu avis de se présenter chez le commissaire de police du quartier pour "affaire vous concernant".

M. Bros crut que l'on avait découvert le vilain fumiste qui le tourmentait et se précipita chez le commissaire. Celui-ci jeta un regard sur la lettre de convocation et se contenta de dire à M. Bros qu'il était un idiot. Le pauvre cafetier retourne chez lui, la tête basse et en rentrant au café trouve un employé de banque qui venait pour encaisser des billets que le cafetier n'avait jamais signés. Le dernier tour qu'on lui a joué a mis le comble à sa furie. Trois cents gamins l'ont assiégé dans le café pour des places de petits commissionnaires qu'il offrait, disaient-ils. M. Bros a porté plainte à la police qui s'est mise en quête des mauvais plaisants. Un jour, le cafetier se sent frappé d'un trait de lumière: il se souvient de deux clients qui se trouvaient toujours dans son établissement au moment où il était l'objet d'un vilain tour et qui paraissaient fortement s'amuser de sa mine déconfite. Il les a attaqués en 10,000 francs de dommages-intétêts et le tribunal a ordonné une enquête.

M. Deschanel, président de la chambre des députés, a été élu membre de l'Académie française, comme successeur de M. Hervé, directeur du "Soleil", décédé le 4 janvier dernier.

M. Deschanel a obtenu vingt voix sur trente-six votants.

Avis de Cour de Revision.

DIVISION ELECTORALE DE ST.-BONIFACE

Canada, Province de Manitoba. } Avis public est par les présentes donné qu'une Cour de Révision sera tenue aux endroits, jours et heures suivants pour la Révision de la liste des électeurs de la dite Division savoir:—

Pour les subdivisions de votation Nos. 9 et 10 comprenant 1o toute cette partie de la Paroisse de Ste.-Agathe au nord du lot 532 (inclusivement) sur le coté Est de la Rivière Rouge et du lot 529 (inclusivement) sur le coté Ouest de la Rivière Rouge, étant toute cette partie de la dite Paroisse comprise dans la dite Division Electorale, et 2o le Township fractionné 7 dans le rang 3 Est, — Mercredi, le 28 ième jout de juin A. D. 1899, à 4.30 heures de l'après-midi, à la résidence de Monsieur Azarie Gauthier, dans le village de Ste.-Agathe.

Pour les subdivisions de votation Nos. 7 et 8 comprenant 1o la Paroisse de St.-Norbert, et 2o les Townships fractionnés 8 et 9 dans le rang 3 Est, — Jeudi le 29 ième jour de juin A. D. 1899, à 1.30 heure de l'après-midi, à la résidence de Monsieur C. H. Pacaud. dans le village de St.-Norbert.

Pour les subdivisions de votation Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, comprenant 1o la ville de St-Boniface, 2o, la Municipalité rurale de St.-Boniface, 3o les deux milles extérieurs des lots 47 à 63 (inclusivement) de la Paroisse de St.-Boniface, et 4o les deux milles intérieurs des lots 64 à 71 (inclusivement) de la Paroisse de St.-Boniface, — Lundi, le 3 ième jour de juillet A. D. 1889 à 8 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville dans la Ville de St.-Boniface.

Toutes personnes étant ou prétendant être électeurs, et toutes personnes agissant au nom d'un autre qui est ou prétend être électeur, et qui désire que des modifications soient faites à la dite liste, sont averties d'avoir à en donner au soussigné un avis écrit d'au moins cinq jours francs avant la tenue de la dite Cour, et devront être présentes aux endroit, jour et heure qu'il appartient, tel que susdit, avec leurs témoins et documents, pour qu'il soit alors et là disposé de leurs demandes conformément à la loi.

Daté ce 1er jour de mai A. D. 1899

EUG. PARADIS,

Greffier d'Enregistrement et Greffier ad hoc de la Cour de Revision,

Résidence:—Avenue Provencher, St.-Boniface.

Bureau de Poste:—Boîte 118, St.-Boniface.

TheCanadian Dairy Supply Co.

Un homme qui se noie s'accroche à une paille pour se sauver; s'il faut en juger d'après l'article-annonce publié dans le "North West Farmer" du 5 mai par A. R. Lister Co. "Limited," cette société paraît être dans une position semblable à l'homme qui se noie, du moins, est-ce à notre avis la manière la plus charitable de considérer leurs déclarations téméraires.

Quand à l'histoire d'Elgire, nous dirons que la source dont elle provient suffit à juger de son exactitude et de sa véracité; mais de plus, pareil accident se produit fatalement pour toute pièce de machine forcée au dessus de sa capacité ou conduite sans précaution, et le génie à qui revient la paternité du susdit article sait pertinemment qu'aucun tuyau du De Laval ni aucune pièce de la Melotte ne peut être tordu "comme la tige d'un oignon," à moins d'une négligence grossière et criminelle. Nous n'aurions d'ailleurs pas relevé cette histoire si elle n'avait point pour but malicieux de servir de ficelle destinée à soutenir les mensonges contenus dans le même numéro sous le titre de "Ecrémeuses Alexandra et Melotte."

Pour commencer, dans cet article, le prix de l' "Alpha" en usage à l'Ecole de Laiterie est donné comme "étant d'environ $500" alorsque les autres machines se vendant $75 ou $100 environ." Cette assertion est fausse tant qu'au prix de l' "Alpha," car cette dimension particulière se vend $375 rendu à Winnipeg.

C'est aussi erroné et malveillant que la comparaison avec les autres machines, car tandis que l'une est une machine marchant avec un pouvoir, les autres petites machines fonctionnent à la main.

L'article dit encore "L'Alexandra et la Melotte ont toutes deux battu l'"Alpha" maintes fois à conditions égales:" Cette assertion est d'un bout à l'autre une contradiction de propos délibéré, sans fondement des faits véritables, et fausse au suprême degré. Nous n'avons ni le temps ni la volonté d'abuser de vos colonnes pour citer les nombreux témoignages provenant des épreuves déjà faites et qui réfutent pareilles assertions erronées, mais cependant nous défions R. A. Lister et Co. de faire une épreuve publique entre la machine "Baly Alpha" d'aucune dimension correspondante, dans une forme désignée d'ici au 15 de juin.

Si ce défi n'est pas relévé, nous aurons le droit de l'interpréter comme un aveu tacite de la part de la Co. Lister, de la fausseté absolue des déclarations citées.

A. LINDBACK,

Directeur.

